



Affaire suivie par :
Stéphanie RAMEL-TOUIL
Directrice des Relations avec les Collectivités Locales
Eure-et-Loir & Loiret
stephanie.ramel@orange.com
+33 6 44 10 31 44

Ref : ORANGESA.OFRITZ

SD : 87001171008914G

Déposé le : 04.07.2025
13P18500CVL00001
LR RI AR



A L'ATTENTION DE MME OU M LE MAIRE
HÔTEL DE VILLE
22 RUE DE CHARTRES
28700 VOISE

Objet : information sur la **présélection de votre commune** dans le lot 5 de fermeture du réseau cuivre

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

La modernisation des infrastructures de télécommunication est en cours dans notre pays, au travers de grands chantiers pour apporter l'Internet fixe à Très Haut Débit partout sur le territoire.

Dans ce cadre, Orange a initié un vaste chantier de fermeture de son réseau historique en cuivre. Ce dernier va progressivement fermer sur tout le territoire à échéance 2030, ce qui implique une migration des usagers vers de nouvelles technologies plus modernes et plus performantes, telles que la fibre optique, les réseaux très haut débit mobile et le satellite.

Cette fermeture de réseau se déroule au travers de sept lots annuels de communes, dans le respect de délais de prévenance encadrés par la réglementation. Pour chaque lot, les communes sont identifiées avec un processus de sélection mené par les équipes d'Orange, au terme duquel une première liste de communes est constituée. Cette liste est ensuite portée à la connaissance des parties prenantes lors d'une phase de partage, qui doit permettre à chacune d'entre elles de prendre connaissance du projet. Une fois cette phase de partage achevée, la liste finale des communes est constituée et le lot peut être officiellement lancé.

C'est dans ce contexte, et après les quatre premiers lots engagés, que je vous informe que votre commune a été présélectionnée pour être intégrée au lot n°5 de fermeture du réseau cuivre, dont la date de fermeture technique interviendra en 2029 : l'ensemble des services sur cuivre seront arrêtés et les utilisateurs du réseau cuivre devront avoir migré sur une autre technologie disponible.

Orange est attaché à un dialogue étroit avec les mairies qui seront concernées par la fermeture du réseau cuivre. Aussi, ce courrier formalise le lancement de la phase de partage.

Durant cette phase qui se déroule du 20 juin 2025 au 30 novembre 2025, je me tiens à votre entière disposition pour vous éclairer sur ce projet et répondre à l'ensemble de vos interrogations.

A l'issue de cette phase, les travaux de fermeture du cuivre seront engagés avec l'ensemble des parties prenantes pour les communes retenues.

Si votre commune n'est pas retenue dans ce lot, une information vous sera communiquée.

Souhaitant vous accompagner au mieux dans ce projet de modernisation numérique, je vous prie de croire, Madame la Maire / Monsieur le Maire, en l'expression de mes salutations distinguées.

Stéphanie RAMEL-TOUIL
Directrice des Relations avec les Collectivités Locales
Eure-et-Loir & Loiret